

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION - RACHAT DU 24/02/2025

OPÉRATION SIMULTANÉE

— UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE —

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour l'émission et le rachat de bons et d'obligations du trésor dont les termes sont les suivants:

ÉMETTEUR : ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MINIMUM À RACHETER : 110 562 MILLIONS DE FCFA
MONTANT MINIMUM À ÉMETTRE : 111 056,86 MILLIONS DE FCFA
DATE DE VALEUR : MARDI 25 FÉVRIER 2025



CARACTÉRISTIQUES DES TITRES A RACHATER

Montant alloué	3 000 millions	7 000 millions	28 262 millions	2 755 millions	10 000 millions	52 000 millions	7 545 millions
Dénomination	OAT-138 jours	OAT-208 jours	BAT-2 jours	BAT-15 jours	BAT-65 jours	BAT-1 jours	BAT-118 jours
Code ISIN	CI0000005419	CI0000005617	CI0000007316	CI0000007381	CI0000007514	CI0000008421	CI0000008652
Durée résiduelle	138 jours	208 jours	2 jours	15 jours	65 jours	1 jours	118 jours
Date d'échéance	13.juil.2025	21.sept.2025	26.févr.2025	11.mars.2025	30.avr.2025	25.févr.2025	22.juin.2025
Amortissement	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine
Taux d'intérêt	5,20%	5,20%	Multiples	Multiples	Multiples	Multiples	Multiples

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX TITRES

Montant alloué	39 955 millions	38 443 millions	4 388 millions	17 202 millions	11 069 millions
Denomination	BAT-118 jours	OAT-0 ans	OAT-1 ans	OAT-1 ans	OAT-5 ans
Code ISIN	CI0000008652	CI0000003539	CI0000004230	CI0000006607	CI0000008736
Maturité	118 jours	0 ans	1 ans	1 ans	5 ans
Valeur nominale	1 000 000 FCFA	10 000 FCFA	10 000 FCFA	10 000 FCFA	10 000 FCFA
Prix		Multiples	Multiples	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	5,85%	5,60%	5,50%	5,90%
Échéances	22.juin.25	03.juin.25	03.mars.26	12.juil.26	22.janv.30

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : lundi 24 février 2025 à 10h30mn TU (Heure limite)

*Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA*

Pour les OAT, le remboursement du capital des titres émis interviendra à la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à son taux d'intérêt et ce, dès la fin de la première année.

Pour les BAT, Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons

Dakar, le 24 février 2025

Le Directeur de UMOA-Titres

Le Directeur Général des Financements

Oulimata NDIAYE DIASSE

Lanciné DIABY

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:

email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28